

La liberté d'expression, sœur jumelle de la liberté de la presse



Chère consœur, cher confrère,

Comme chaque Français, nous avons été endeuillés et indignés par le meurtre barbare de M. Samuel Paty.

Cet enseignant est mort d'avoir fait cours en suivant le programme d'histoire et de géographie et en défendant la liberté d'expression et d'opinion dans sa classe.

Nous nous sentons touchés de bien des façons, notamment en tant que marchands de presse. Ce drame nous rappelle que nous exerçons un métier particulier qui nous conduit aussi à promouvoir et défendre la liberté d'expression et d'opinion.

Continuons à parler de cette liberté avec nos clients, à mettre en avant la presse d'information et d'opinion comme nous le faisons tous les jours, à défendre le pluralisme qui nous définit. Aidons, comme toujours, Reporters sans frontières à vendre ses albums qui leur permettent

d'agir...

La liberté d'expression et la liberté de la presse sont sœurs jumelles.

**Soazig LE LABOURIER,
Vice-Présidente**

UNION PRESSE - 16 place de la République - 75010 Paris - Tél. : 01 42 40 27 15 - [Contact](#) -
[Mentions légales](#)

Source URL: <https://unionpresse.fr/la-liberte-d-expression-soeur-jumelle-de-la-liberte-de-la-presse>